



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 176-2025
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2025.GRPARL.374

Déposée le : 12.06.2025

Motion de groupe : Non
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : Amstutz (Sigriswil, Sans parti) (porte-parole)
Heunert (Thierachern, PS)
Walpoth (Bern, PS)
Roggli (Rüschegg Heubach, Le Centre)
Weber Hadorn (Ostermundigen, PS)
Ritter (Burgdorf, PVL)
Haudenschild (Niederbipp, PLR)
Graber (La Neuveville, UDC)
Riem (Wichtrach, PLR)
Fuchs (Bern, UDC)
Bühler (Liebefeld, Les VERT-E-S)
Iseli (Rüschegg Heubach, UDC)
de Quervain (Bern, Les VERT-E-S)
Kohler (Meiringen, Les VERT-E-S)
Wildhaber (Rubigen, PS)
Spahr (Lengnau BE, UDC)
Hilty Haller (Bern, Les VERT-E-S)
Cattaruzza (Nidau, PVL)
Grupp (Biel/Bienne, Les VERT-E-S)
Buri (Konolfingen, PVL)
Beutler-Hohenberger (Gwatt, PEV)
Fiechter (Oberwil im Simmental, UDC)
Gfeller (Schangnau, UDC)
Fischer (Bätterkinden, UDC)
Gasser (Ostermundigen, PVL)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : -

Comment tirer parti de l'évolution démographique pour mieux soutenir les aînées et aînés ?

Ces prochaines années, nous ferons face à une baisse de la population active, et la génération du baby-boom viendra grossir les rangs des personnes profitant d'une retraite bien méritée. Les

statistiques indiquent que, d'ici 20 ans, nous aurons besoin de davantage de places dans des EMS et des homes médicalisés. Le canton de Berne est-il prêt ?

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Comment améliorer les conditions pour renforcer l'offre de logement encadré dans le canton ?
2. Le soutien des organisations d'aide et de soins à domicile ainsi que des proches aidants est précieux pour maintenir aussi longtemps que possible les personnes tributaires de soins dans leur environnement habituel. Comment apporter davantage de soutien et de reconnaissance aux proches aidantes et aidants, qui fournissent un travail aussi considérable que prenant ? Pourrait-on améliorer leur accès à des offres abordables d'encadrement et de décharge ?
3. La pauvreté des personnes âgées est un problème croissant dans le canton de Berne, en particulier dans les régions rurales, mais aussi dans les agglomérations et les villes. Tant le coût de la vie en général que les primes d'assurance-maladie ne font qu'augmenter. De quelle manière le gouvernement peut-il garantir un soutien ou une assistance juridique au nombre croissant de personnes âgées touchées par la pauvreté ?
4. Des mesures de soutien sont-elles nécessaires pour que les personnes âgées puissent suivre le rythme d'une numérisation en constante mutation ? Dans la gare de Berne, les toilettes publiques peuvent être utilisées uniquement par les personnes possédant une carte de crédit ou utilisant Twint. Les mêmes restrictions s'appliquent en partie aux frais de stationnement, versements, etc.
5. Comment accélérer les démarches visant à encourager la collaboration entre différentes actrices et différents acteurs du domaine du troisième âge (p. ex. prestataires de services, organisations professionnelles du secteur de la santé, proches et bénévoles), comme le propose le chapitre 5.2.11 du rapport Infraconsult de février 2022 sur l'évolution démographique dans le canton de Berne ?

Destinataires

– Grand Conseil